



# Les structures rhizomiques de l'épigraphie funéraire

Vincent Debiais

► **To cite this version:**

Vincent Debiais. Les structures rhizomiques de l'épigraphie funéraire. La memoria post mortem dall'Antichità al Medioevo, Viella, pp.149-165, 2020, 978-88-3313-153-5. halshs-02516758

**HAL Id: halshs-02516758**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02516758>**

Submitted on 24 Mar 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vincent Debiais

## Les structures rhizomiques de l'épigraphie funéraire

Je voudrais qu'on mette mes paroles par écrit,  
qu'on les inscrive dans un livre.  
Si seulement on pouvait les graver dans la pierre  
pour toujours avec un ciseau de fer et une pointe de plomb.<sup>1</sup>

La supplique de Job, l'expression affectée de son désir de voir son témoignage devenir matériel, tangible, immuable, est à la hauteur dramatique de l'affirmation qui suit ces versets bien connus : «Mon rédempteur est vivant, et à la fin, il se dressera sur la terre».<sup>2</sup> L'écriture se dote ici de qualités pérennes et prophétiques, d'une capacité à traverser le temps pour proclamer le témoignage – qualités qui resteront le propre de l'écriture épigraphique, au moins du point de vue théorique, dans toutes les cultures pré-typographiques. La stabilité et la persistance induites par le recours aux matériaux durables de la pierre, du fer et du plomb et aux techniques solides du ciseau et de la pointe construisent l'image d'une écriture sur laquelle le temps n'a pas de prise, d'une écriture hors du temps finalement, insoumise au passage des siècles.

La documentation épigraphique du Moyen Âge rend compte pourtant de nombreux phénomènes de "fluidité", de mise en relation, parfois à grande échelle, notamment dans le cadre des textes funéraires rapportant la mention du décès ou de l'inhumation des défunts. Dans cet article, il s'agira d'envisager de tels phénomènes de disjonctions – chronologiques, géographiques, textuelles – entre la tombe et l'épithaphe pour appréhender les connexions, parfois lâches, qui se créent d'une épithaphe à l'autre.<sup>3</sup>

1. Job 19: 23-24.

2. Job 19: 25.

3. Le contenu de cet article a été présenté partiellement lors de deux colloques internationaux; d'abord à Batalha (Portugal) puis à Girona (Espagne); l'auteur remercie les organisateurs de ces deux événements pour leur invitation, et les participants pour leurs retours et commentaires pertinents. Je remercie particulièrement mon ami Xavier Barral i Altet pour sa générosité et sa bienveillance.

### *Entre singuliers et pluriel*

Le comte d'Angoulême Guillaume II Taillefer meurt en 1028. Il choisit pour lieu de sépulture, comme son père avant lui, l'abbaye Saint-Cybard à Angoulême, érigée en nécropole familiale dès 866.<sup>4</sup> Les circonstances de son inhumation fastueuse sont rapportées dans la *Chronique* d'Adémar de Chabannes. Dans le même texte, le chroniqueur livre également le texte inscrit sur une plaque de plomb et déposée sur la tête du défunt au moment des funérailles:<sup>5</sup>

Ci-gît l'aimable comte Guillaume, comte d'Angoulême, qui la même année de son retour de Jérusalem mourut dans la paix le 8 des ides d'avril, la veille d'Hosana, l'an de l'Incarnation 1028 et toute sa descendance gît dans le monastère de Saint-Cybard.<sup>6</sup>

L'inscription originale a aujourd'hui disparu mais elle a été copiée sur la nouvelle tombe installée au XIV<sup>e</sup> siècle sur le corps du comte. Deux de ses successeurs ont été enterrés à Saint-Cybard, mais l'épithaphe de Guillaume II est le seul document épigraphique connu pour la nécropole comtale. Placée à l'intérieur de la tombe, l'inscription était illisible en dehors de l'ouverture et du déplacement de la sépulture.<sup>7</sup> Elle mentionne non seulement le comte défunt mais aussi l'ensemble de ses *progenies*, que l'on peut comprendre au sens étendu de la parenté, de la famille, comme au sens restreint de la descendance. L'inscription pourrait renvoyer, dans une formule ramassée et par récapitulation, à l'instauration de la nécropole familiale et aux sépultures déjà en place à Saint-Cybard, ou bien par anticipation aux tombes familiales à venir.<sup>8</sup> Dans les deux cas, l'emploi du présent

4. Sur Saint-Cybard d'Angoulême, voir en dernier lieu M.-È. Scheffer, *L'abbaye Saint-Cybard d'Angoulême: un regard neuf grâce à l'archéologie du bâti*, dans *Monastères entre Loire et Charente*, sous la direction de C. Treffort et P. Brudy, Rennes 2013, pp. 195-204.

5. La *Chronique* d'Adémar de Chabannes a été publiée et traduite récemment: Adémar de Chabannes, *Chronique*, édition et traduction de G. Pon et Y. Chauvin, Turnhout 2003: «Per biduum observatum est corpus ejus a clericis et monachis in basilica cathedrali Sancti Petri. Tunc, Dominica Sancta Osanna, cum ramis et floribus delatum est corpus ejus ad basilicam Sancti Eparchii, et ibi sepultum est ante altare Sancti Dionysii. Sepelierunt eum duo episcopi Roo Engolismensis et Arnaldus Petradoricensis. Ad caput ejus jussit poni filius ejus Audoinus tabulam plumbeam ita scriptam».

6. *Corpus des inscriptions de la France médiévale* [dorénavant: *CIFM*], 26 voll., Poitiers 1974-2016, I.3, 1977, Ch 9, pp. 16-17: «Hic jacet domnus amabilis Willelmus comes Egolismae qui ipso anno quo venit de Hierusalem obiit in pace, octavo aprilis aprilis, vigilia Osanna, MXXVIII anno ab incarnatione et tota sua progenies jacet in loco sancti Eparchii».

7. La pratique de l'endotaphe, qui interroge la dimension publicitaire de la documentation épigraphique, a été analysée par C. Treffort, *Une écriture cachée aux yeux des hommes. Quelques réflexions autour des "endotaphes" médiévales*, dans *La mémoire des pierres. Mélanges d'archéologie, d'art et d'histoire en l'honneur de Christian Sapin*, sous la direction de S. Balcon-Berry, B. Boissavit-Camus et P. Chevalier, Turnhout 2016, pp. 39-45; et par M. Uberti, *Écritures endotaphes et expériences des temps entre Antiquité tardive et Moyen Âge*, dans *Les vivants et les morts dans les sociétés médiévales*, sous la direction d'E. Dehoux, Paris 2018, pp. 105-120.

8. Sur la question de l'anticipation dans la documentation épigraphique: V. Debiais, *Anticipation, récapitulation, syncope. Pour une lecture non linéaire du temps dans les inscriptions médiévales*, dans «Revue d'Auvergne», 608-609 (2013), pp. 383-401. Sur les questions plus générales du temps dans son rapport à l'histoire: J.-Cl. Schmitt, *L'invention de l'anniversaire*, dans «Annales. Histoire, Sciences Sociales», 62/4 (2007), pp. 793-835; F. Hartog, *Régimes d'historicité*.

«jacet» transforme l'inscription funéraire individuelle dans son existence matérielle, en tant qu'objet, en un monument familial dans son élaboration textuelle et dans son installation dans le lieu institué en tant que nécropole familiale.<sup>9</sup> Elle fabrique par le texte une nécropole en puissance, et elle projette, dans l'entourage de la tombe de Guillaume II, les corps des défunts, des vivants et les corps à naître de la dynastie comtale.

Si elle signale, dans sa concision, la fluidité du système mémoriel médiéval dans son rapport au temps – une commémoration autant par actualisation que par sédimentation,<sup>10</sup> la mention dynastique («progenies») de la plaque de plomb de Guillaume II est exceptionnelle. Les inscriptions funéraires, qu'il s'agisse d'épitaphes, de poèmes de louanges ou de mentions obituaires, désignent pour la plupart un défunt et une sépulture unique, dans une relation symbiotique entre un geste d'écriture, un monument et l'hypothèse d'un corps.<sup>11</sup> On connaît certes des épitaphes doubles pour un mari et une femme, un père et sa fille, un oncle et un neveu, ou encore des textes «familiaux», mais ceux-ci restent rares avant le XIV<sup>e</sup> siècle. Citons deux exemples diamétralement opposés par leur taille et leur lien avec le lieu d'inhumation de ces textes collectifs. L'épithaphe de la famille Borreau inscrite au mur sud de l'église priorale de Montbron rapporte, sans doute vers 1240, la liste des défunts d'une même parenté.<sup>12</sup> Elle s'ouvre par la formule «hic requiescunt» et est gravée sous un enfeu sans qu'il soit cependant possible d'identifier précisément le lieu d'inhumation auquel renvoie le «hic» initial (le côté sud de l'église priorale accueillait le cimetière médiéval). Le second exemple épigraphique est monumental et concerne la liste des défunts de la famille Polignac peinte dans le sanctuaire l'église des Dominicains du Puy-en-Velay au sein d'un luxueux décor de tentures d'inspiration orientale;<sup>13</sup> les mentions obituaires s'échelonnent entre le début du XIV<sup>e</sup> siècle et le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Très simples, elles donnent le nom des défunts (au nord) et des défunt(e)s (au sud) et la date de leur décès autour de la formule «obiit» répétée à chaque nouvelle entrée. Produite en plusieurs gestes d'écriture, ces listes ouvertes mettent en scène la communauté des défunts en même qu'elles l'organisent dans le temps et

*Présentisme et expérience du temps*, Paris 2003; et très récemment J. Baschet, *Défaire la tyrannie du présent. Temporalités émergentes et futurs inédits*, Paris 2018.

9. Sur la formule voir E. Ingrand-Varenne, *Formule épigraphique et langue: le cas de hic jacet*, dans *La formule au Moyen Âge*, sous la direction d'É. Louvriot, Turnhout 2012, pp. 171-190.

10. Sur les mécanismes généraux de la commémoration au Moyen Âge tels qu'ils apparaissent dans les inscriptions funéraires, voir les travaux fondateurs de Cécile Treffort; en particulier C. Treffort, *Espace ecclésial et paysage mémoriel (IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, dans *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge*, sous la direction de N. Reveyron, Lyon 2010, pp. 239-252; Eadem, *Les inscriptions funéraires des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, dans *Las inscripciones góticas. Actas del segundo congreso internacional de epigrafía medieval*, ed. por V. García Lobo, León 2010, pp. 161-184.

11. Pour une vue générale de ces relations entre l'épithaphe et le corps: V. Debiais, *L'inscription funéraire des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles et son rapport au corps*, dans «Cahiers de civilisation médiévale», 54 (2011), pp. 337-362; C. Treffort, *Corps individuel, corps social, corps eschatologique*, dans *Actes du XXXI<sup>e</sup> congrès international de l'APLAES* (Poitiers, 2002), textes réunis par R. Alessi et F. Trouillet, Poitiers 2004, pp. 23-44.

12. *CIFM*, I.3, 58, p. 58, fig. 35-36.

13. F. Énaud, *Le tombeau des entrailles de Dugesclin à l'église Saint-Laurent du Puy (Haute-Loire)*, dans «Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France» (1977), pp. 51-64.

qu'elles la hiérarchisent. De la même façon, il est exceptionnel qu'une épitaphe fasse référence explicitement à une autre inscription ou à une autre sépulture – et ce sera l'objet des développements à propos de l'épitaphe Marien à Saint-Germain d'Auxerre à la fin de cet article.<sup>14</sup> Dans l'épigraphe funéraire en général, la référence explicite au lignage n'est cependant pas totalement absente, même si elle apparaît plutôt dans la mention de la filiation, soit la mention d'un lien direct entre le défunt sujet de l'épitaphe et de l'inhumation et l'un de ses prédécesseurs ou l'un de ses descendants, d'autant plus si cette filiation est prestigieuse et si elle permet au défunt de rejoindre un groupe d'exception dans l'au-delà.

### *L'écriture sur le temps long*

Dans le cas des regroupements de sépulture sous forme de nécropole ou de panthéon, les inscriptions funéraires semblent à première vue conserver l'individualité des défunts et des sépultures,<sup>15</sup> et c'est davantage par accumulation que par agglomération que la dimension épigraphique de la nécropole apparaît, souvent *a posteriori* d'ailleurs, comme le montre l'exemple de San Isidoro de León où la plupart des textes funéraires ont en réalité été mis en place au cours du XII<sup>e</sup> siècle, indépendamment de la date de décès des défunts.<sup>16</sup> Comme pour l'épitaphe du comte Guillaume II à Saint-Cybard d'Angoulême, à la fixité monumentale du tombeau, induite par la forme et le matériau, "ressentie" dans les conditions même de la mise en œuvre de l'objet, extrapolée de l'immobilité du corps mort et de la pesanteur de son inertie, la dimension funéraire de l'inscription entre en contradiction apparente avec la fluidité des modalités de la commémoration. L'actualisation – terme qui rend trop imparfaitement le rapport entre la mémoire, sa mise en scène et les effets sur une nouvelle écriture du présent – est en réalité au cœur de nombreux processus épigraphiques.<sup>17</sup> Et c'est à San Isidoro de León précisément que l'on trouve l'un des exemples épigraphiques les plus à même de documenter la capacité de l'écriture à mettre en ordre le principe de commémoration.

Le texte en question est conservé aujourd'hui dans la salle située au côté du cloître connue sous le nom de Panthéon des rois. Cet espace, commandé par l'infante Urraca en hommage à son père Ferdinand I mort en 1065, présente une

14. *CIFM*, XXI, 68, pp. 68 et 69, fig. 21.

15. Sur cette question, voir A. Embs, *Nécropole dynastique, mémoire clanique: naissance et développement d'un phénomène*, dans «Les cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa», 42 (2011), pp. 131-143; D. Boyer-Gardner, *Souvenir et sépultures des archevêques de Bourges à la cathédrale Sainte-Étienne*, dans *La cathédrale de Bourges*, sous la direction d'I. Jourdeuil, S. Marchant et M.-H. Priet, Tours 2017.

16. Sur les inscriptions funéraires de San Isidoro de León, et en attendant la publication du corpus épigraphique complet de la ville, voir V. García Lobo, *Las inscripciones medievales de San Isidoro de León. Un ensayo de paleografía epigráfica medieval*, dans *Santo Martino de León. Ponencias del I Congreso Internacional sobre Santo Martino en el VIII Centenario de su obra literaria (1185-1985)*, León 1987, pp. 373-394.

17. Debiais, *Anticipation*, pp. 393-398.

histoire complexe et a connu de nombreux réaménagements au cours de la vie du monastère. Il semble cependant qu'il ait été créé avec une vocation funéraire.<sup>18</sup> Parmi les monuments conservés se trouve le couvercle de sarcophage autrefois placé au-dessus de la sépulture de l'infante Sancha, morte en 1159.<sup>19</sup> Sœur de l'empereur Alphonse VII, Sancha est à l'origine de l'installation à San Isidoro de León d'une communauté de chanoines réguliers en remplacement des religieuses envoyées au monastère de San Pelayo de Carvajal. Tenue en haute estime par la communauté canoniale, Sancha est considérée comme l'une des grandes figures de l'institution et bénéficie d'un traitement privilégié dans les sources léonaises postérieures à 1148, date de la réforme.<sup>20</sup>

Le couvercle du tombeau de Sancha porte la trace de trois interventions graphiques distinctes qui montrent trois graphies, trois contenus et trois formes prosodiques différentes, le tout réuni sur un même objet. Le monument visible aujourd'hui ne correspond donc pas à l'objet mis en place dans le Panthéon des rois en 1159, mais bien au produit d'un processus d'écriture étalé sur près d'un siècle. L'intervention graphique la plus ancienne est aussi la plus courte. Elle est placée en tête du couvercle et fournit la date du décès et l'identité de la défunte: «En l'année 1197 de l'Ère [d'Espagne], la veille des calendes de mars, est morte la *domina* Sancha, reine et sœur de l'empereur Alphonse».<sup>21</sup> Le texte est tracé en caractères irréguliers et présente un aspect peu soigné. Il est très difficile à voir en condition normale d'utilisation du monument, encore plus à lire. Le contenu informatif du texte et sa position sur le couvercle ont invité les épigraphistes espagnols à voir en cette inscription une "minute" destinée à identifier le tombeau en l'absence de toute autre signe distinctif, inscription ou image, à la surface du monument, peut-être en l'attente d'un nouveau geste graphique;<sup>22</sup> une inscription provisoire donc, destinée à disparaître (au moins dans son usage) après l'écriture d'une inscription plus soignée. Si on ne peut totalement exclure cette possibilité, on peut toutefois en douter d'une part

18. Pour une vision d'ensemble de l'histoire du monastère: A. Viñayo González, *La collégiale royale Saint-Isidore. Histoire, art et personnages*, León 1998, pp. 12 et suiv. Voir aussi *Enciclopedia del Románico en Castilla y León*, 14 voll., Aguilar de Campoo 2002, V (León), pp. 544 et suiv.

19. L'inscription est reproduite dans García Lobo, *Las inscripciones medievales*, pl. 27; l'étude de référence sur cette inscription est R. Sánchez Ameijeiras, *The Eventful Life of the Royal Tombs of San Isidoro in León*, dans *Church, State, Vellum, and Stone. Essays on Medieval Spain in Honor of John Williams*, ed. by T. Martin and J.A. Harris, Leiden 2005, pp. 479-519, en particulier pp. 486-488; voir aussi A. Suárez González, *Del pergamino a la piedra. De la piedra al pergamino (Entre diplomas, obituarios y epitafios medievales de San Isidoro de León)*, dans «Anuario de Estudios Medievales», 33/1 (2003), pp. 365-415.

20. Sánchez Ameijeiras, *The Eventful Life*, p. 486.

21. García Lobo, *Las inscripciones medievales*: «+ in era m(illesima) c(entesima) nonagesima septima et quotum pridie k(a)l(endas) Marcia obiit regina domna Sancia sopor Adefonsi imperat[oris]».

22. Le concept de "minute" pour les inscriptions a été évoquée par J. Mallon, *Une inscription latine incomplètement gravée*, dans «Libyca, Archéologie, Epigraphie», 3 (1955), pp. 155-162; pour les inscriptions médiévales, voir V. García Lobo, M.E. Martín López, *La publicidad en el Cister: Las inscripciones de Santa María de Moreruela*, dans *Moreruela. Un monasterio en la historia del Cister*, ed. por H. Larren Izquierdo, Salamanca 2008, pp. 97-115. Il est employé pour l'inscription de León dans *De epigrafía medieval. Introducción y album*, León 1995, pl. 27-b.

parce qu'il est peu probable que le tombeau de la bienfaitrice de la communauté ait eu besoin d'une quelconque signalisation pour être identifié, d'autre part parce qu'il faut envisager d'autres moyens de conserver les informations indispensables à cette identification et à la célébration liturgique de la défunte, encore parce que l'explication repose sur le fait qu'une inscription allait nécessairement être tracée sur le couvercle quand bien des monuments funéraires de San Isidoro de León sont anépigraphes, enfin parce que la formulation n'est pas celle qui sera reprise dans le texte suivant, en particulier pour la date. Pour toutes ces raisons, il faut davantage lire cette courte mention comme la transcription lapidaire de la notice nécrologique de l'infante copiée par les chanoines dans le martyrologe de San Isidoro.<sup>23</sup> Il ne s'agit donc pas d'un geste d'écriture provisoire, mais bien d'une fixation lapidaire de la mémoire de la défunte, juste après sa mort, au sein de la communauté qu'elle a réformée; une fixation qui articule déjà permanence et mutation.

La deuxième inscription, dans l'ordre chronologique, est placée sur le couvercle du sarcophage entre une double réglure. Les trois lignes se déploient sur toute la longueur du tombeau et sont précédées d'une petite croix latine. L'écriture présente majoritairement des formes dites onciales ou carolines selon la terminologie espagnole, de module étroit et de forme élégante. Très régulière, elle montre également de nombreuses conjonctions et enclavements. Le texte de cette inscription forme une riche composition métrique de trois distiques élégiaques chantant les louanges de la défunte:

Miroir de l'Espérie, beauté de la terre, gloire du royaume, hauteur de justice et sommet de piété, connue de par le monde pour ses mérites immenses, Sancha, ô douleur, tu seras enfermée dans ce tombeau minuscule; [vient ensuite la date, très difficile à traduire]. C'était la fin du mois de février.<sup>24</sup>

Le poème s'inscrit dans une longue tradition funéraire, très répandue depuis l'époque carolingienne, empruntant au lexique des auteurs antiques, et fondés sur la juxtaposition des images évoquant le défunt dans un portrait idéal qui insiste sur les vertus chrétiennes et le statut social.<sup>25</sup> L'opposition entre l'immensité de la terre et l'exiguïté du tombeau est un *topos* de l'épigraphie funéraire latine, tout comme la versification de la date.<sup>26</sup> La mention des «mérites» de Sancha pourrait cependant personnaliser l'inscription et renvoyer aux actions de la défunte en

23. León, San Isidoro, Archives de la Collégiale, ms. IV, ff. 9r-36r; Sánchez Ameijeiras, *The Eventful Life*, p. 489.

24. *De epigrafía medieval*, pl. 27a pour la reproduction; Sánchez Ameijeiras, *The Eventful Life*, p. 487: «+ Esperie speculum, decus orbis, gloria regni, justicie culmen et pietatis apex + Sancha pro meritis immensum nota per orbem, pro dolor, exiguo clauderis in tumulo. + Sol bis sexentos demtis tribus egerat annos cum pia subcubit. Fines erat februarii».

25. Sur la question du contenu des épitaphes et leur évolution: R. Favreau, *Épitaphes et biographie: de l'éloge religieux à la glorification de l'état social*, dans *Las inscripciones góticas. Actas del segundo congreso internacional de epigrafía medieval*, ed. por V. García Lobo, León 2010, pp. 367-404.

26. La rhétorique du tombeau étroit a particulièrement été abordée par R. Favreau, *L'épitaphe d'Henri II Plantagenêt à Fontevraud*, dans «Cahiers de civilisation médiévale», 50 (2007), pp. 3-10.

faveur des chanoines de San Isidoro. L'inscription s'écarte donc très largement du texte de la notice qu'il ne faut pas considérer comme la "source" du deuxième texte, mais plutôt comme un geste graphique distinct, avec sa fonction et son intention propres. Les caractéristiques paléographiques invitent cependant à considérer que si les deux textes se séparent dans leur forme et dans leur fonction, ils ne sont en revanche pas très éloignés dans le temps, et le poème a sans doute été gravé sur le tombeau très vite après la mort de Sancha. Ils mettent en lumière le processus de mise en œuvre du monument, ce laps de temps (très difficile à repérer textuellement et archéologiquement) au cours duquel on transforme l'idée et l'intention du monument funéraire en un objet.

Comme d'autres l'ont déjà fait remarquer, le texte pour Sancha est très proche des inscriptions aujourd'hui perdues pour les infantes Urraca (1101) et Elvira (1099), et pour la reine Urraca (1126).<sup>27</sup> Les similitudes des quatre poèmes invitent à penser qu'ils sont l'œuvre d'un seul auteur qui, après la mort de l'infante réformatrice, aurait composé un programme poétique pour célébrer la mémoire des fondateurs, réunissant la parenté par l'écriture au-delà de son ancrage dans le même matériau. Cette campagne funéraire coïnciderait avec l'inscription des obits de ces défunts dans le martyrologe de San Isidoro et avec la mise en place de leur commémoration liturgique. Après cette date, le nombre des inhumations privilégiées diminuent et le Panthéon de Léon est délaissé au profit d'autres communautés, en Castille notamment.

Il faut attendre le XIII<sup>e</sup> siècle pour que les chanoines relancent l'aménagement funéraire du Panthéon, avec une réorganisation des tombes, mais aussi avec la rédaction *ex nihilo* d'épithètes et la construction de cénotaphes pour des souverains et des princes inhumés ailleurs. Face à la concurrence des institutions castillanes, la propagande léonaise cherche à produire par l'épigraphie et la sculpture funéraires, mais aussi par la rédaction de nombreuses chroniques et autres textes historiques, une image royale à San Isidoro. On produit également à cette occasion de nouveaux livres nécrologiques dans lesquels on insère des inscriptions pour des personnages qui jusqu'alors n'en avaient pas reçues.<sup>28</sup> C'est sans aucun doute dans ce contexte qu'on produit un nouveau geste d'écriture sur le couvercle du tombeau de Sancha. Dans l'interligne, entre les doubles réglures, on trace dans une graphie distincte – une majuscule gothique de module étroit, avec de nombreux jeux de lettres – un texte funéraire en prose cette fois-ci, au contenu très différent:

Ici repose la reine domna Sancha, sœur de l'empereur Alphonse, fille de la reine Urraca et de Raymond, qui institua l'ordre des chanoines réguliers dans cette église. Et parce qu'on la disait épouse de saint Isidore, elle est morte vierge l'an de l'Ère 1197, la veille des calendes de mars.<sup>29</sup>

27. Sánchez Ameijeiras, *The Eventful Life*, pp. 487-488.

28. García Lobo, *Las inscripciones medievales*, p. 387.

29. Sánchez Ameijeiras, *The Eventful Life*, p. 487 n. 24: «+ hic requiescat regina domna Sancha soror inperatoris Adefonsis filia urrache regine et Raimundi + haec statuit ordinem regularium



L'évocation poétique de la défunte telle qu'on pouvait la lire dans le premier texte laisse la place ici à une description généalogique. Elle insère Sancha dans l'ordre de la royauté dont les réorganisations du panthéon cherchent à fournir une image parfaite, continue, immuable. La mention de l'institution de la règle de saint Augustin à San Isidoro renforce quant à elle le lien entre l'institution et la royauté. De ce point de vue, l'épithaphe de Sancha participe de l'arsenal discursif produit au XIII<sup>e</sup> siècle dans l'ambiance léonaise en vue d'un rapprochement avec la monarchie castillane – l'identification de Sancha comme «épouse de saint Isidore» se trouve par exemple dans les *Miracula Beati Isidori* de Lucas de Tuy, chanoine de León entre 1221 et 1239.<sup>30</sup>

Visuellement, les deux gestes d'écriture sur le couvercle produisent l'image d'un texte unique, continu, à l'échelle de la tombe, entre mouvance de l'histoire (du royaume, de l'institution, de la famille) et stabilité du lieu d'inhumation, incarnée dans une portion de matière. La différence de graphie sur le couvercle ne vient pas rompre cette organicité, aidée en cela par la répétition des croix au début de chacune des six lignes (elles pouvaient avoir un sens prosodique pour le texte en vers, mais leur répétition au début des lignes en prose n'a pas de fonction syntaxique). Si l'écriture est bien cumulative, le texte perçu est unique (c'est un *textus* au sens étymologique),<sup>31</sup> et ce même si on ne peut pas le lire en continu d'une ligne à l'autre. Un texte en deux séquences donc, mais leur fusion sur la pierre ne produit qu'un portrait du défunt: poétique et circonstancier, moral et politique, généalogique et spirituel. Les chanoines auraient pu, comme ils l'ont fait pour d'autres princes inhumés à San Isidoro, produire un nouveau monument épigraphique, avec une inscription factuelle faisant écho aux mentions obituaires. Ils n'ont pas retenu ce choix, sans doute parce que la notice gravée au-devant du couvercle fourni déjà ce lien avec le monde manuscrit, et peut-être plus encore parce que le maillage subtil des textes sur la tombe permet une conjonction des temps: temps de la splendeur canoniale d'abord et d'exaltation du fondateur; temps de la légitimation dynastique ensuite et de propagande politique. En faisant apparaître deux moments d'écriture par la distinction graphique, c'est le temps lui-même qui surgit, celui d'une antériorité, donc d'une autorité, et le tombeau inscrit devient le signe de l'insertion de San Isidoro dans l'histoire.<sup>32</sup> Le texte fait alors écho à l'inscription de fondation, placée dès la construction du Panthéon, au plus près du tombeau de Sancha et qui elle aussi associe le passé des reliques, le présent de la fondation et la pérennité de l'institution.

Les épigraphistes espagnols qualifient le texte produit au XIII<sup>e</sup> siècle de *renovatio*, soit l'action de transformer pour parvenir à de meilleures conditions.<sup>33</sup>

canonicorum in ecclesia ista et quia dicebat Ysidorum + sponsum suum virgo obiit era M C LXL VII pridie kalendas marcii).

30. Sánchez Ameijeiras, *The Eventful Life*, p. 493.

31. J'emprunte l'expression à C. Treffort, *Tissages textuels et transcendance du signe: autour des poésies visuelles du haut Moyen Âge*, dans «Revista de poética medieval», 27 (2013), pp. 45-59.

32. Debiais, *Anticipation*, p. 397.

33. García Lobo, *Las inscripciones medievales*, p. 387.

On peut s'interroger sur la pertinence d'une telle dénomination, dans la mesure où le geste d'écriture en prose cherche moins l'amélioration du tombeau que son amplification sémiologique et sémantique. En dilatant de la sorte le portrait de la défunte et en le mettant à l'échelle de l'histoire de l'institution, il s'agit de fournir une image augmentée de l'infante et d'instituer son tombeau en tant que signe d'une histoire en marche. L'écriture plurielle produit dans ce cas les conditions matérielles d'une résistance de la mémoire, et les moyens discursifs de son affirmation. Une monumentalité étirée donc, un temps qui change d'échelle par l'entremise de l'écriture épigraphique transformant, en perspective chrétienne, le matériau en pierre vivante.<sup>34</sup>

### *Rhizomes épigraphiques*

Il est cependant bien difficile, dans la plupart des cas, de percevoir cette dynamique graphique, engloutis que nous sommes sous le ressenti d'une "écriture fossile" quand il s'agit de prendre en compte la nature et le *Nachleben* des épitaphes. Cette réalité documentaire est renforcée par les conditions contemporaines de l'édition des inscriptions médiévales, en France, en Espagne ou ailleurs, qui tend à individualiser dans le cadre de la "notice" chaque inscription et à la couper des autres textes avec lesquels elle entretient des relations de proximité ou de ressemblance. Or, l'écriture médiévale, qu'elle soit épigraphique ou manuscrite, fonctionne en réseau selon des mécanismes d'inter- et d'hypertextualité à plus ou moins grande échelle en fonction des contextes d'exposition et de référence des textes. L'écriture permet ainsi d'associer, de regrouper, d'assembler et de réunir des objets matériellement disjoints ou isolés dans le temps de la vie du texte. Cette dimension réticulaire est l'une des raisons pour laquelle l'écriture se trouve au cœur des dispositifs mémoriels médiévaux, mais aussi contemporains, en complément ou en symbiose de l'érection des monuments funéraires et d'espaces particuliers pour les accueillir et les mettre en valeur. Les inscriptions funéraires médiévales soulignent alors, ou créent de toute pièce dans certains cas, la dimension collective des espaces d'inhumation précisément grâce à cette capacité de mise en relation dans le temps et dans l'espace qui contrastent fortement avec la fixité monumentale de la tombe.

De façon générale, une telle fixité consistant à penser les objets dans leur inertie muséographique, abstraits des contingences temporelles, relationnelles et des phénomènes d'échos dans leur environnement ne saurait rendre compte des liens de sens qui se tissent d'un texte ou d'un monument à l'autre, y compris dans le domaine a priori sans mouvement de la documentation funéraire.<sup>35</sup> De fait, la

34. Voir en particulier C. Treffort, *Inscrire son nom dans l'espace liturgique à l'époque romane*, dans «Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa», 34 (2003), pp. 147-160.

35. Je dis bien *a priori* seulement car il suffit de penser aux rouleaux des morts, aux processions autour de la tombe, aux manipulations et réductions de sépultures.

mise en relation des produits de la créativité médiévale – et les inscriptions en font partie – résiste ontologiquement à une lecture hiérarchique ou pyramidale dans la mesure où les phénomènes modèle/copie et influence/empreinte sont toujours relatifs et soumis à l'unicité du geste qui les produit. À la verticalité et la stabilité d'une généalogie, les textes et les images du Moyen Âge opposent une horizontalité, une inventivité et une génération permanentes. Rocío Sánchez Ameijeiras a récemment montré que le modèle épistémologique du rhizome forgé principalement par Gilles Deleuze et Felix Guattari permet de rendre compte, dans l'organisation du discours, de ces phénomènes particuliers.<sup>36</sup> On pourrait, pour l'analyse des épitaphes et des textes funéraires, prendre avec profit l'image du rhizome au sens propre, celle d'une organisation horizontale et non hiérarchique, vitale et dynamique, pour décrire la façon dont les inscriptions funéraires animent la tombe d'une énergie mémorielle propre capable d'assurer la naissance, le développement et la vie de véritables panthéons épigraphiques au Moyen Âge.

Si les inscriptions funéraires forment le groupe le plus important de la documentation épigraphique médiévale (à la fois dans le nombre des textes et dans leur diversité), il ne faut pas envisager pour autant que toutes les tombes portent une épitaphe, ni que tous les défunts ont reçu une inscription laudative. Il en est de même pour les nécropoles familiales et les panthéons: certains ensembles sont tout à fait anépigraphes, d'autres ne présentent que quelques textes, d'autres encore semblent avoir fait de l'inscription une priorité. La constitution d'un panthéon passe entre autres par la matérialisation, voire l'ostentation, des inhumations – elle transforme la tombe en monument et le lieu en signe. Dans cette construction, les inscriptions participent au même titre que les tombeaux, les effigies funéraires, les peintures ou les décors héraldiques, à la mise en signes (visuels, dans un premier temps) de la mémoire familiale. L'inscription est avant toute chose une présence graphique et leur accumulation dans un même lieu produit l'image d'un groupe solidaire, surtout si les formes employées dans les différentes inscriptions se rapprochent les unes des autres. C'est ce que l'on peut voir pour les tombeaux de la famille ducale de Bretagne dans leur nécropole de Saint-Gildas-de-Rhuys;<sup>37</sup> les similitudes dans les formes de la tombe et de la graphie installent l'image figée d'une "famille" qui persiste au-delà de la mort. Dans cet exemple, l'écriture n'agit pas seule dans cette construction puisqu'elle est placée sur un monument qui lui aussi se répète par sa forme dans l'église de Saint-Gildas. À San Isidoro de León en revanche, où les tombeaux avaient des formes très différentes, le nouveau programme épigraphique du XIII<sup>e</sup> siècle réunit par une même écriture tout à fait caractéristique l'ensemble des défunts mentionnés dans les textes, qu'ils aient ou non été enterrés dans le panthéon léonais. Aux inscriptions proprement dites, il faut ajouter l'ensemble des dispositifs graphiques, provisoires ou mobiles (pan-

36. R. Sánchez Ameijeiras, *Los rostros de la palabra. Imágenes y teoría en el Occidente medieval*, Tres Cantos 2014, pp. 35 et suiv.; G. Deleuze, *Mille plateaux*, Paris 1980, p. 13 pour une définition.

37. *CIFM*, XXIII, 47-50, pp. 57-61.

cartes, écriteaux et banderoles), installés autour des tombes et mentionnant les obligations commémoratives ou les donations faites par le défunt ou sa famille.<sup>38</sup> Le recours à «l'écriture exposée», pour reprendre l'expression d'Armando Petrucci, permet ainsi d'installer à la vue de tous et de façon pérenne la mémoire de la famille en association avec les monuments funéraires.<sup>39</sup> Cette capacité de présence et d'efficacité des inscriptions explique sans doute pourquoi les panthéons ayant fait l'objet de réaménagements au cours du Moyen Âge ont fait le choix de les doubler de programmes épigraphiques complexes.

La réalisation de tels programmes épigraphiques se produit généralement à un moment particulier de l'histoire du lieu d'inhumation. L'exaltation, la reconstruction, la transformation ou la promotion du panthéon réunissent dans un même mouvement d'écriture les inscriptions tracées au moment du décès des défunts enterrés dans le panthéon par des réfections qui affectent la graphie – c'est le cas par exemple pour l'épithaphe carolingienne du roi de Bourgogne Boson dans la Cathédrale Saint-Maurice de Vienne, refaite au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup> – ou le contenu du texte – c'est le cas de toutes les inscriptions funéraires de la nécropole royale de Saint-Denis.<sup>41</sup> Dans tous les cas, l'élaboration d'une construction épigraphique produit matériellement et textuellement une *liste* (c'est l'une des acceptions du terme "panthéon"), et plus précisément une liste de noms propres qui constituent parfois le seul élément de ces inscriptions funéraires; c'est une nouvelle fois le cas pour Saint-Denis où un grand nombre des tombeaux commandés par saint Louis pour les souverains mérovingiens et carolingiens ne portent que le nom du défunt suivi du mot *rex*. La brièveté de ces inscriptions ne répond pas seulement à une nécessité pratique, celle d'identifier le tombeau ou l'effigie funéraire; il s'agit bien davantage, en instaurant la présence graphique du nom, d'instaurer la présence réelle du corps du défunt et d'affirmer sa permanence au sein du panthéon. Dans l'écriture chrétienne, le nom ne sert pas qu'à désigner la personne et à la distinguer d'une autre; il contient une part de la substance de ce qu'il désigne et la rend présente. L'exégèse du livre de l'Apocalypse, en particulier de la péripécopie de la pierre blanche portant le nom nouveau des élus, et sa mise en perspective avec les réflexions grammaticales sur la nature des mots accordent ainsi au nom propre une efficacité qui doit autant à sa référence (l'individu) qu'à sa matérialisation (l'inscription).<sup>42</sup> Par l'écriture de son nom dans la matière du tombeau, le défunt

38. Ces documents sont encore très peu étudiés; voir S. García González, *The tabulæ: Ephemeral Epigraphy in the Surroundings of Medieval Tombs*, dans «Journal of the Church Monument Society», 31 (2016), pp. 68-85.

39. A. Petrucci, *Jeux de lettres. Formes et usages de l'inscription en Italie*, Paris 1993, p. 39.

40. *CIFM*, XV, 24, pp. 26-28, figg. 21-22.

41. Sur les inscriptions de Saint-Denis: A. Erlande-Brandenburg, *Le roi est mort. Étude sur les funéraires, les sépultures et les tombeaux des rois de France jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris 1975. Notons qu'il manque une étude de fond sur les épithaphe des rois de France, et plus généralement sur les épithaphe princières.

42. Ap. 2: 17; sur cette question: V. Debais, *Écrire sur, écrire dans, écrire près de la tombe. Les aspects topographiques de l'inscription funéraire (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, dans «Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa», 42 (2011), pp. 17-28: p. 24.

dispose d'une existence graphique et par l'accumulation – la mise en liste – des noms, le panthéon construit une image de la communauté des défunts.<sup>43</sup>

L'effet "liste" des inscriptions funéraires ne concerne pas seulement les lieux d'inhumations royaux ou princiers comme San Isidoro de León ou Saint-Denis; on le trouve également pour les obituaires lapidaires qui affichent, dans un cloître ou dans une église, le nom et la date de décès d'une communauté de défunts. Dans le cloître de la Cathédrale de Roda de Isábena, on lit le nom de 211 défunts de la communauté cathédrale, laïcs et ecclésiastiques;<sup>44</sup> dans le cloître de Plaimpied-Givaudins, dans le Berry, on a placé simultanément les textes obituaires pour une douzaine de chanoines réguliers.<sup>45</sup> Dans les deux cas évoqués ici, les recherches archéologiques n'ont mis au jour aucune inhumation. Les corps des défunts mentionnés dans les inscriptions ne sont présents ni à Roda de Isábena, ni à Plaimpied-Givaudins. L'affichage épigraphique du nom permet cependant de produire cet effet "panthéon" et de projeter dans l'espace du cloître la mémoire de la communauté, et sans doute d'assurer un service, liturgique ou autre, de commémoration. On pourrait également signaler les galeries de portrait d'évêques ou autre prélats peintes dans certaines sacristies et accompagnées du nom des défunts et de son numéro d'ordre dans la succession de la charge. En affichant de la sorte une collégialité qui dépasse l'échéance de la mort, l'écriture produit, fixe et entretient la communauté ecclésiale – on pense aux peintures du chœur de Sainte-Marie de Greiswafald, réalisées vers 1560, et reproduisant le portrait et le nom de l'ensemble des prélats depuis le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, quel que soit le lieu de leur inhumation.<sup>46</sup>

Il s'agit pour l'inscription de rendre le corps présent, souvent en association avec une image du défunt qui vient substituer le corps absent, comme c'est le cas pour certaines tombes de San Isidoro de León. Textes et images agissent comme deux modalités complémentaires de la représentation des corps disparus et de leur permanence au sein du panthéon familial. La synchronie dans la mise en place des inscriptions, qui répond à de véritables campagnes épigraphiques, établit des relations horizontales entre les textes, avec des phénomènes d'écho d'une pièce à l'autre et la constitution de "réseaux textuels". Le rhizome se déploie alors d'un document épigraphique à l'autre et d'un type d'écrit à l'autre, sans hiérarchie, mais selon un maillage dense destiné à exalter la mémoire dynastique et à garantir sa permanence dans le lieu de célébration de la monarchie léonaise.

43. *Ibid.*, p. 18.

44. Sur les inscriptions de Roda de Isábena, et en attendant la publication de tous les textes suite aux restaurations du cloître: A. Durán Gudiol, *Las inscripciones medievales de la provincia de Huesca*, dans «Escuela de Estudios Medievales», 8 (1967), pp. 45-109.

45. Pour les inscriptions médiévales de Plaimpied-Givaudins, voir *CIFM*, XXVI.

46. *Deutschen Inschriften* 77, Göttingen 2009, n° 256; notice disponible en ligne.

*Effets d'échelle*

La mention des éléments de filiation et la description du lignage sont utilisées, dans les inscriptions individuelles, pour convoquer le lignage dans son ensemble, que les corps aient été ou non inhumés là où se trouve le texte épigraphique. Cette conscience lignagère apparaît clairement dans les inscriptions funéraires concernant la famille ducale de Normandie, et en particulier dans le texte placé sur la tombe de la reine Mathilde, inhumé à sa mort en 1083 à la Trinité de Caen.<sup>47</sup> Le texte de son épitaphe se concentre sur l'ascendance prestigieuse de la duchesse de Normandie, devenue reine d'Angleterre. En quatre vers, le poème replace la défunte dans son lignage: «Germen regale Mathildem, dux Flandrita pater huic extitit Adala mater, francorum gentis Roberti filia regis, et soror Henrici regali sede potiti».

Aucun des défunts ici mentionné ne se trouve à la Trinité de Caen. Le vers 6 permet quant à lui de rappeler le mariage de Mathilde avec Guillaume le Conquérant et de mettre en avant le rôle du couple ducal dans la fondation de l'abbaye de la Trinité: «regi magnifico Willelmo juncta marito praesentem sedem praesentem decit et aedem». Par son contenu, le texte tracé sur le tombeau de Mathilde réunit Guillaume et son épouse dans le monastère qu'ils ont fondé et pour lequel ils ont fait d'importantes donations, malgré le fait que c'est Saint-Étienne de Caen qui accueille la sépulture du duc. Elle insère également le couple royal dans le réseau des textes funéraires pour la famille ducale en créant des échos d'un texte à l'autre – échos d'autant plus marqués que plusieurs de ces textes ont été composés, selon des structures similaires, par Orderic Vital et intégrés à son *Histoire ecclésiastique*.<sup>48</sup> La tombe de Mathilde n'est donc plus seulement pensée comme le réceptacle des restes de la reine, mais accueille au contraire par l'écriture le lignage dans son ensemble, tel qu'il est mentionné dans l'épitaphe, et l'associe aux prières de l'abbaye.

C'est une constante pour les inscriptions funéraires féminines que de définir la défunte, surtout quand celle-ci est de haute extraction, par rapport aux éléments masculins de la famille (le plus souvent l'époux, mais aussi le père, le frère ou le fils). Dans le cas de la famille ducale normande, cette constante est particulièrement poussée et le second vers de l'épitaphe de Mathilde, à l'abbaye du Bec, est à ce titre des plus illustratifs: «hic jacet Henrici filia sponsa parens».<sup>49</sup> Mathilde, morte en 1167, était en effet la fille d'Henri I<sup>er</sup> Beauclerc, roi d'Angleterre (1100-1135), femme de l'empereur germanique Henri V (1081-1125) et mère d'Henri qui deviendra roi d'Angleterre en 1154. Constance, fille de Guillaume le Conquérant morte en 1090 et inhumée à Saint-Melaine de Rennes, était également défi-

47. *CIFM*, XXII, 70, p. 131.

48. Sur le rôle des inscriptions funéraires dans le texte d'Orderic Vital: V. Debiais, E. Ingrand-Varenne, *Inscriptions in Orderic's Historia ecclesiastica: A Writing Technique between History and Poetry*, dans *Orderic Vitalis. Life, Works and Interpretations*, ed. by Ch. C. Rozier, D. Roch, G. Gasper and E. van Houts, Woodbridge 2016, pp. 127-144.

49. *CIFM*, XXII, 70, p. 131.

nie, sur la croix de plomb retrouvée dans sa sépulture, par rapport à son ascendance normande: «Anno ab incarnatione Domini 1090, indictione 13, epacta 17, concurrente uno idus augusti obiit Constantia Britanniae comitissa, Alani Fergens conjux, nobilissima Wilelmi regis anglorum filia». <sup>50</sup>

Enterrée hors du domaine normand et mariée à un duc de Bretagne (donc, hors du lignage), Constance réintègre, par la voie épigraphique, le milieu auquel elle appartient. Dernière point, concernant la tombe du prince Robert, autrefois située dans l'abbaye de la Trinité de Fécamp. D'après les relevés anciens, on avait figuré un lion sur le tombeau accompagné de la phrase latine: «Ecce vicit leo de tribu Juda radix David». <sup>51</sup> Il s'agit d'une citation de l'Apocalypse (5: 5) qu'on a généralement interprétée à partir de la symbolique médiévale du lion, l'une des figures du Christ ressuscité. Cette interprétation est parfaitement valide pour l'inscription du prince Robert, mort d'après le texte, aussitôt après son baptême. On peut toutefois se demander si la citation de l'Apocalypse n'a pas été placée sur la tombe pour sa dimension généalogique que l'on identifie dans le mot «radix», employé à plusieurs reprises dans la Bible pour évoquer l'ascendance des rois, des prophètes ou du Christ lui-même. Les concepteurs du message épigraphique pourraient alors avoir eu l'intention d'inscrire le défunt, fils de Richard I<sup>er</sup>, et membre de la dynastie issue de Rollon, dans une ascendance prestigieuse. Malgré la dispersion des sépultures sur l'ensemble du territoire normand et sur la longue durée, les échos épigraphiques déclenchés d'une épitaphe à l'autre, la mention des membres du lignage au sein d'inscriptions pourtant individuelles, l'exaltation de l'ensemble du peuple normand dans les textes destinés à la famille ducale constituent autant de figures discursives qui construisent l'image littéraire et matérielle d'un panthéon malgré l'absence des corps dans un même lieu. Le rhizome épigraphique se met ainsi en place à l'échelle d'un territoire qui reçoit les sépultures et parce que les textes circulent également dans les rouleaux des morts, il se crée une communauté textuelle qui reflète la dynamique familiale d'inhumation, souligne les lieux de pouvoir, borne sa zone d'influence et entretient sa mémoire sur l'étendue de la Normandie.

Si l'inscription médiévale est effectivement dépendante d'un contexte pour lequel elle est en général produite et si sa matérialisation parfois monumentale lui accorde une fixité de fait, l'exemple normand montre qu'il ne faut cependant pas négliger les phénomènes de mise en réseau des textes funéraires notamment. Le regroupement tumulaire et l'élaboration mémorielle qu'implique la notion de «panthéon» n'empêche pas les concepteurs de l'avoir pensé à l'échelle d'un espace signifiant pour les défunts et parce qu'il fallait au Moyen Âge comme aujourd'hui préserver l'intégrité du cadavre, on a utilisé la documentation épigraphique pour étendre l'image du panthéon au-delà des limites matérielles et temporelles du corps. L'écriture permettait alors de multiplier les mentions d'un même défunt dans plusieurs lieux, ou au contraire de signifier par une seule inscription dans un lieu unique la dispersion du corps. En ce sens, on ne peut que

50. *CIFM*, XXIII, 31, pp. 44-45.

51. *CIFM*, XXII, 161, pp. 245-247.

citer pour terminer l'inscription rapportée par Matthieu Paris pour Richard Cœur-de-Lion et décrivant le partage de son corps entre trois lieux d'inhumation:

Poitiers abrite les entrailles du duc, et la terre de Châlus donne son corps à Fontevraud pour qu'il soit enfermé sous le marbre. Toi, Neustrie, tu gardes le cœur invincible du roi. Ainsi c'est en trois lieux que se disperse un tel passé: ce cadavre ne fut pas de ceux à qui un seul lieu suffise.<sup>52</sup>

### *L'évêque Marien à Auxerre*

S'il est un lieu où les inscriptions funéraires mettent en scène le temps lui-même et sa dilatation à l'échelle d'objets commémoratifs qui se succèdent, se superposent, se remplacent sur un même site au fil des siècles, c'est bien la crypte de l'église Saint-Germain à Auxerre.<sup>53</sup> Les campagnes de restauration successives et les recherches archéologiques menées sur place dans les années 1990 par l'équipe dirigée par Christian Sapin ont permis de relever et d'étudier l'ensemble des actions épigraphiques dans la crypte, et de mesurer ainsi les interventions de copie, de rénovation, de reprise qui affectent la plupart des textes, qu'il s'agisse des épitaphes, des mentions de consécration ou de déplacement de reliques.<sup>54</sup> En parcourant le corpus épigraphique de Saint-Germain, on entrevoit comment, à l'image des couches d'enduit et des décors, les textes composent une stratigraphie des informations funéraires, mêlant les types graphiques, les formes prosodiques et les langues pour édifier par la lettre une *memoria* graphique emboîtée dans la construction architecturale d'une part, et dans la production des textes historiques et hagiographiques pour Auxerre d'autre part. Si la lecture en continu des textes est aujourd'hui impossible en raison des dégradations, des réfections et des destructions, une hypothèse de synchronie réside néanmoins dans l'enchevêtrement des signes, destinée précisément à mettre en voir le passage du temps et l'actualité de la commémoration. Voir les murs de la crypte de Saint-Germain d'Auxerre, c'est voir l'histoire en marche.

On ne peut citer ici tous les indices de cette mise en scène du caractère mal-léable du temps médiéval tel qu'il est affiché dans les inscriptions peintes connues ou conservées pour la crypte. Signalons cependant le texte d'une mention de reliques peint sur un pilier de la partie nord de la crypte: «Ici sont contenues les reliques de plusieurs saints dans un coffret de bois qui fut jadis trouvé derrière l'autel matutinal, saints dont la seule science divine connaît les noms».<sup>55</sup>

52. *CIFM*, XXIV, 134, pp. 148-149.

53. L'intégralité des travaux effectués sur le site est présentée dans *Peindre à Auxerre au Moyen Âge (IX<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle). Dix ans de recherche à l'abbaye Saint-Germain et à la cathédrale Saint-Étienne*, sous la direction de C. Sapin, Auxerre 1999, en particulier pp. 13-24.

54. Sur les questions épigraphiques: J. Michaud, G. di Spirito, *Les inscriptions médiévales*, dans *Peindre à Auxerre au Moyen Âge*, pp. 172-219; *CIFM*, XXI, 45-71, pp. 42-71.

55. Michaud, Di Spirito, *Les inscriptions médiévales*, pp. 208 et 209; *CIFM*, XXI, 65, pp. 65 et 66.



L'inscription a été datée des environs de 1300 par les éditeurs du *Corpus des inscriptions de la France médiévale*. Elle mentionne le lieu de conservation des reliques, la modalité de leur conditionnement et le lieu où elles furent découvertes. Elle tait en revanche la date de cette première découverte, la date de la réinstallation et le nom de saints. Elle met finalement en scène un événement (l'installation des reliques) en un lieu (avec la formule *hic continentur* qui ouvre le texte) pour exposer par l'écrit la permanence des restes saints dans la crypte. C'est la raison pour laquelle on rédigera d'ailleurs au XV<sup>e</sup> siècle une inscription peinte traduisant en français l'inscription de 1300.<sup>56</sup> Une telle multiplication des inscriptions se produit entre l'époque carolingienne et la fin du Moyen Âge pour plusieurs défunts inhumés dans la crypte, dont les "épitaphes" sont transformées et déplacées au fur et à mesure du mouvement et de la modification des monuments funéraires: c'est le cas par exemple pour les textes relatifs à saint Censure et à l'évêque Loup.<sup>57</sup>

C'est cependant avec l'épitaphe du confesseur Marien, réalisée elle aussi vers 1300 au cours des travaux de réorganisation de la crypte, que l'on mesure la capacité de l'écriture à mettre en ordre les lieux d'inhumation dans le temps long de l'histoire.<sup>58</sup> Peint sur l'un des piliers de la chapelle Sainte-Maxime, à droite dans la crypte, le texte est le suivant:

Ici repose, de sainte mémoire, Marien, glorieux confesseur auprès duquel repose l'évêque Géranne comme l'atteste la très vieille épitaphe A au-dessus de sa sépulture. Il gouverna l'Église d'Auxerre quatre ans, six mois, onze jours et s'en alla vers le Seigneur le cinq des calendes d'août. Retourne-toi et tu verras aussi l'ancienne épitaphe B placée là derrière.

Cette inscription mentionne par le renvoi par la lettre A, tracée en rouge dans le texte, à une inscription plus ancienne; cette inscription identifie également le lieu d'une sépulture sans que l'on puisse déterminer avec précision s'il s'agit de la tombe de Géranne ou de celle de Marien. Comme le signale le changement de couleur, l'important est ici pour l'inscription de créer un lien visuel entre ce texte, un texte plus ancien et une sépulture, les trois éléments étant séparés à la fois dans l'espace et dans le temps dans la crypte mais réunis par l'inscription qui, délimitée par son cadre, produit un concentré d'histoire. À la fin du texte, la mention de la lettre B, elle aussi peinte en rouge, invite le lecteur du texte à se retourner et à regarder vers la crypte dans son ensemble. On n'a gardé aucune trace de cette "ancienne épitaphe" et on ignore donc si elle présentait un même contenu dans une forme identique ou différente, ou bien si on avait affaire à une épitaphe originale. À la différence des textes pour Censure et Loup, la gestion de l'espace funéraire n'a pas cherché à multiplier les textes, à les actualiser dans leur forme et à en modifier le contenu; elle a préféré mettre en œuvre un tissu d'écrit-

56. Michaud, Di Spirito, *Les inscriptions médiévales*, p. 209.

57. *Ibid.*, p. 209 et pp. 218-219.

58. *CIFM*, XXI, 68, pp. 68 et 69, fig. 21.

ture conduisant les procédés commémoratifs d'un texte à l'autre, d'une partie de l'espace funéraire à l'autre. Elle a cherché à traduire dans l'espace la dilatation du temps qui s'exprime dans la répétition des inscriptions. Et on retrouve bien là la dimension dynamique du rhizome, cette tendance à l'intertextualité qui fait que l'épithaphe de Marien est aussi rappel de la mémoire de Géranne, que la localisation des reliques est aussi mémoire de leur découverte. Dans leurs interactions, les inscriptions funéraires se dotent alors de fonctions dépassant le contenu des textes. On en vient dès lors, par exemple, à pouvoir considérer certains textes tracés en dehors du monument funéraire comme de véritables épithaphes. C'est en tout cas à cette vision élargie et volontairement désincarnée de l'épigraphe funéraire qu'invitent les ensembles d'inscriptions réunis sur le temps long de l'histoire des lieux d'inhumation.

### *Conclusion*

Le regard porté dans cet article sur les inscriptions funéraires invite à considérer des contextes d'inhumation dilaté par l'écriture. Le recours épigraphique n'est plus seulement motivé par des préoccupations commémoratives; il accompagne également une ambition dynastique et met en signes des relations de parenté, de pouvoir et d'influence sur le temps long. La fixation du nom dans la pierre, matière et présence de l'individu et indice de sa mémoire, permet la création et l'affichage de nouvelles communautés textuelles; de bâtir par la liste une actualité du souvenir.

Dans ce fonctionnement commémoratif complexe, la notion de "rhizome" permet de penser les relations entre inscriptions au-delà des frontières heuristiques de la notice dans le cadre de la collection documentaire. Cette émancipation correspond sans doute finalement davantage à la façon dont le Moyen Âge a envisagé les pratiques écrites, fluides dans leur relation aux supports, mouvantes dans leur rapport au temps, poreuses dans les structures de leur formulation. Le monde funéraire, et l'hypertrophie du "monument" comme point de fixation de la mémoire, invitent enfin à entrevoir la fabrique du sens en jeu dans la rencontre entre l'écriture et un certain type de matériau. L'incarnation du nom dans un espace et dans un objet permet ainsi la présence durable et agissante de ce qu'il désigne. Au-delà d'une anthropologie chrétienne de l'écriture particulièrement sensible dans les inscriptions envisagées dans les exemples précédents, c'est sans doute là le propre de l'écriture épigraphique. Partant, sans doute n'est-ce pas un hasard si les noms du Mémorial de la Shoah à Paris sont inscrits sur un matériau lapidaire venu de Terre Sainte, si le mur des Vétérans à Washington est lui aussi fait d'une pierre provenant d'Extrême-Orient. C'est en créant de tels liens qui dépassent le symbole que l'écriture agit pleinement dans la commémoration.

